

## Réunion du 16 octobre 2020

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, maire.

**Présents** : Mme HELLEUX, M.LORMEAU, Mme FOUCHÉ, MM.FLEURIEL, GARNIER, DUPONT, Mmes RICOUX, RODRIGUEZ, MM.POPRAWSKI, LAUNAY, MARTIN, Mme LUCAS

**Excusées avec pouvoir** : Mme PEZOT a donné pouvoir à M.GARNIER, Mme CHARLES a donné pouvoir à Madame FOUCHÉ, Mme FLAIRE a donné pouvoir à M.DUPONT.

M.GARNIER a été nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

### Approbation du règlement intérieur

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement tel qu'il a été présenté et remis à chacun lors de la précédente réunion.

### Mise à jour du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Grades	Catégorie	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
<b>Filière administrative</b>		
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1 poste à 35 h 00
Adjoint administratif	C	1 poste à 35 h 00 1 poste à 2 h 30 mn
<b>Filière technique</b>		
Agent de maîtrise principal	C	1 poste à 35 h 00
Adjoint technique	C	1 poste à 35 h 00
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1 poste à 20 h 30 mn
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1 poste à 35 h 00 1 poste à 32 h 30 mn
Contrat aidé		1 poste à 35 h 00
<b>Filière culturelle</b>		
Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1 poste à 12 h 00

### Révision de la subvention attribuée à l'UMRAB

Madame le Maire dit que par délibération N°13/2020 du 06 mars 2020, le Conseil Municipal avait attribué une subvention de 8 891 € à l'UMRAB.

Considérant que suite au coronavirus, les professeurs de musique n'ont pas été rémunérés pendant 3 mois, Considérant que le trésorier de l'Association a évalué le non versement de ces salaires à 3 000 €, En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention à l'UMRAB de 5 891 € pour 2020.

### Valeur des bons de Noël 2020

Madame le Maire demande aux conseillers s'ils souhaitent garder les mêmes conditions que l'année dernière concernant l'attribution des bons de Noël 2020.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accorde un bon de Noël d'une valeur de 15 euros aux habitants d'Aube âgés de 70 ans et plus.

Ces bons seront utilisés chez les commerçants de la Commune.

### **Renouvellement de la convention avec la Poste de la mise à disposition du club house de foot**

Madame Le Maire dit que La Poste utilise le club house de foot pour la pause méridienne des facteurs et qu'elle souhaite renouveler cette mise à disposition. La redevance annuelle s'élève à 1 200 €, les frais d'eau et d'électricité en plus.

En délibéré et à la majorité absolue (1 abstention), le Conseil Municipal accepte de renouveler cette mise à disposition aux mêmes conditions que l'année dernière et autorise Madame Le Maire à signer la convention.

### **Divers**

- La réunion avec les nouveaux habitants a eu lieu : très peu de participants
- Madame Le maire souhaite faire adhérer la Commune à l'application mobile « PanneauPocket » pour informer et alerter en temps réel les citoyens des événements de la commune. Son coût annuel est de 180 €ttc. Le conseil municipal est favorable.

### **Tour de table**

#### **→ Monsieur Lormeau**

- Le responsable technique reprend lundi
- La balayeuse passera fin octobre équipée d'une brosse métallique pour enlever les mauvaises herbes poussées dans les caniveaux
- La société Lefevre a été contactée pour les travaux de maçonnerie à effectuer à la Forge
- Le parquet de la salle des fêtes est à revitrifier
- Il y a 2 fuites sur le toit de la salle des fêtes
- Un devis pour installer un filet au city stade est en attente
- Il n'y a plus de case disponible dans le colombarium du cimetière ; des devis ont été demandés pour, soit racheter des cases pour compléter celui existant, soit en installer un autre différent
- Madame Christine Lebreton a remplacé Monsieur Vercruysse à la présidence du Syndicat de la Risle et Monsieur Lormeau est Vice-président

#### **→ Madame Fouché**

- Monsieur Dupard (coccimarket) offre la charcuterie qui a été servi à l'apéritif lors de la réunion avec les commerçants ; un courrier de remerciements lui a été adressé
- Une réunion avec les associations présentes au forum a eu lieu : l'ensemble des associations souhaite maintenir le forum l'année prochaine dans les mêmes conditions
- Spectacle Racont'Arts : 30 personnes présentes ; la majorité des dépenses sont prises en charge par la Médiathèque Départementale

#### **→ Monsieur Dupont**

- Les travaux d'eau potable de la rue du Souchet débuteront le 11 janvier 2021
- Une réunion avec le Te61 aura lieu lundi 26 octobre pour l'effacement du réseau électrique de la rue du Souchet
- Le SIAEP du Percher souhaite harmoniser le prix de l'eau sur toute la régie

#### **→ Madame Ricoux**

- Il faudrait prévoir quelque chose pour empêcher les voitures de se garer trop près de la maison située à côté de la salle des fêtes (anciennement Crédit Mutuel)

#### **→ Madame Rodriguez**

- Les élections du SMIRTOM ont eu lieu ; Madame Rodriguez fait partie de la Commission d'Appel d'Offres

- Monsieur Delavallée a été élu Président de l'Office du Tourisme
- Où en est le recrutement pour le secrétariat des musées ? Madame Helleux va se renseigner pour un service civique et il faudrait recenser les tâches à effectuer pour chaque musée

➔ **Madame Lucas**

- Les plaques route de Brethel n'ont pas été réparées

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.